

DELIBERATION N° 2003/05-04 - QUINZAINE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Monsieur BOILEAU, rapporteur, indique à l'Assemblée que la Fédération des Œuvres Laïques de Meurthe-et-Moselle, organise la quinzaine de l'Ecole Publique du 5 au 18 mai 2003. Elle consacre sa campagne à la solidarité internationale afin de favoriser la scolarisation des enfants dans le Monde. Après l'Afghanistan, c'est le Sénégal qui est choisi pour 2003.

La Ville de Ludres souhaitant s'associer à cette entraide et participer aux besoins sociaux et éducatifs des plus démunis, Monsieur BOILEAU propose de verser une subvention de 200 €.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'accorder une subvention de 200 € à la Fédération des Œuvres Laïques,
- d'inscrire les crédits au budget en cours.